**Modèle d’arrêté**

***De maintien en surnombre dans sa collectivité d’origine***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…***- …** *(n° d’ordre)*

**portant** **maintien en surnombre de** *Madame ou Monsieur* **…** *(prénom et NOM de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article …[[1]](#footnote-1),

OU

*(Pour les CIAS et CCAS)* Vu le Code de l’action sociale et des familles, notamment son article R.123-23,

OU

*(Pour les caisses de crédit municipal)* Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L.514-2,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.513-20 à L.513-26,

**Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,**

*(Pour les CDG)* Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,[[2]](#footnote-2) notamment son article 28,

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié, **relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration**,

*(Pour le CNFPT)* Vu le décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au Centre national de la fonction publique territoriale, notamment son article 18[[3]](#footnote-3),

Vu le décret n°87-1101 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

*OU (pour les emplois fonctionnels de DGST ou DST)* Vu le décret n°90-128 du 9 février 1990 modifié portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Vu le décret n° … du ... *(date)*, portant statut particulier du cadre d’emplois des … *(dénomination du cadre d’emplois correspondant au grade d’origine de l’agent),*

Vu l’arrêté n°… du … *(date)* portant fin de détachement de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* sur l’emploi fonctionnel de Directeur … *(dénomination de l’emploi fonctionnel)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants.

Considérant qu’à la date à laquelle intervient le terme initial du détachement sur l’emploi fonctionnel de *Madame ou Monsieur …* *(prénom et nom de l’agent)* et à brève échéance, il n’existe aucun emploi vacant correspondant au grade détenu par l’agent dans la collectivité,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Madame ou Monsieur … (prénom et nom de l’agent)* est maintenu(e) en surnombre à compter du … *(date de la fin initiale du détachement sur l’emploi fonctionnel)*

Article 2 :

A la date mentionnée à l’article 1, *Madame ou Monsieur … (prénom et nom de l’agent)* est réintégré(e) dans le cadre d’emplois des … *(dénomination du cadre d’emplois)* [[4]](#footnote-4) et maintenu en surnombre.

A cette date, l’agent est classé au ... *(nombre)* échelon, Indice Brut ... *(nombre)*, Indice Majoré ... *(nombre)*, avec une ancienneté conservée de … *(année, mois et jours)*.

**Article 3 :**

L’agent percevra le traitement indiciaire afférent à son grade de … *(dénomination du grade)*, au ... *(nombre)* échelon, Indice Brut ... *(nombre)*, Indice Majoré ... *(nombre)* etle cas échéant l’indemnité de résidence et le supplément familial de traitement.

L’agent ne percevra aucune prime et indemnité.

**Article 4 :**

*Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent*) est maintenu*(e)* en surnombre dans la collectivité pendant un an. Au terme de ce délai, l’agent sera pris en charge par le CNFPT ou le Centre de gestion compétent s’il n’a pas retrouvé entre temps une nouvelle affectation.

Article 5 :

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du … *(nom du département)* sera informé de la présente décision de maintien en surnombre.

Le Centre de Gestion reçoit pour mission d’examiner les possibilités de reclassement de l’agent.

Article 6 :

Pendant la période de surnombre, la collectivité lui proposera en priorité tout emploi vacant correspondant à son grade ou un emploi équivalent d’un cadre d’emplois que l’agent pourrait occuper par la voie d’un détachement ou d’une intégration directe.

**Article 7 :**

L’arrêté n° … du … *(date)* portant mise en disponibilité d’office est abrogé à compter du … *(date d’effet du présent arrêté).*

**Article 8 :**

Le Directeur général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté.

**Article 9 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du … *(Nom du département)* et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 10 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (nom de la catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date),* en double exemplaires

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

Transmis au Représentant de l’État le … *(date)*

1. *(L.2122-18 pour les communes, L.3221-3 pour les départements, L.4231-3 pour les régions, L.5211-9 pour les groupements de collectivités territoriales),* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Si l’arrêté concerne un emploi fonctionnel d’un CDG, il faut enlever le visa du CGCT* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Si l’arrêté concerne un emploi fonctionnel du CNFPT, il faut enlever le visa du CGCT* [↑](#footnote-ref-3)
4. *(Administrateurs, Attachés ou Ingénieurs)* [↑](#footnote-ref-4)